La rédaction de Landerneau
02 98 85 03 29 de 9h à 12h
landerneau@letelegramme.fr
32, quai du Léon (1er étage)
@TLGLanderneau
facebook.com/telegramme.landerneau

RESTAURANT
Terre et Mer
Dans un cadre calme et convivial cuisine élaborée à base de produits frais de saison
Formule différente tous les midis
Buffet d'entrées à volonté le midi !
Possibilité de plats à emporter
Carte réinventée tous les week-ends
Ouvert du mardi au dimanche midi sauf samedi midi, ouvert les vendredi et samedi soir
Réservation au 02 21 09 08 12 - 8, RUE DES TROIS-ROIS - LE FOLGOËT
MX1823679

Lesneven

École du Sacré-Cœur : enfin le bout du tunnel ?

Le devenir de l'ancienne école du Sacré-Cœur, abandonnée depuis des années, était à l'ordre du jour du conseil municipal, samedi. Un projet de 42 logements devrait enfin voir le jour.

Le site de l'ancienne école du Sacré-Cœur à Lesneven est en état d'abandon manifeste depuis de longues années.

Lors du conseil municipal du samedi 14 décembre, l'avenir de l'ancienne école du Sacré-Cœur était à l'ordre du jour. La maire, Claudie Balcon, a retracé les étapes d'un dossier complexe concernant ce bâtiment à l'abandon depuis des années.

Des murs gorgés d'eau

En 2014, l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB), sollicité par la commune, s'est porté acquéreur de la propriété. Deux études ont été réalisées pour envisager une réhabilitation : l'une en 2015 et une autre en 2024, qui a posé les bases d'une démolition suivie d'une reconstruction.

Jusqu'alors, l'architecte des Bâtiments de France s'était opposé à la destruction du site, mais les nombreuses entreprises sollicitées pour une rénovation ont toutes jeté l'éponge, face à des coûts jugés exorbitants. « Certains murs sont cintrés car gorgés d'eau », a expliqué Claudie Balcon, mettant en évidence l'état critique du bâtiment. Devant cette situation, l'architecte a finalement donné son feu vert pour la déconstruction.

La création d'une quarantaine de logements

Le schéma d'intention issu de la dernière étude prévoyait la création d'une trentaine de logements, dont au moins dix à vocation sociale. Le projet immobilier s'étendra sur deux zones : l'îlot du Sacré-Cœur et l'îlot Brizeux, situé en face de l'ancienne école. En septembre, la commune a initié une consultation en partenariat avec l'EPFB pour sélectionner un opérateur qui se chargera de l'acquisition des parcelles en vue de la construction de logements.

Trois candidats se sont manifestés et c'est l'offre du groupement Lacroix qui a été retenue. Le plan prévoit la construction de 42 logements (au-delà du schéma d'intention) : 22 en accession à la propriété et dix locatifs sociaux sur l'îlot du Sacré-Cœur et dix en accession sur l'îlot Brizeux. Le groupement prendra également en charge la démolition.

La vente des terrains par l'EPFB est prévue dans les mois à venir et la livraison des logements pourrait intervenir en 2028. Claudie Balcon s'est félicitée de cette avancée significative : « Nous arrivons enfin au bout du tunnel avec ce dossier ».

La recyclerie remet 1 000 € à deux assos

À l'approche des fêtes de fin d'année, la recyclerie Légend'R a décidé de faire deux dons exceptionnels à des associations, à Lesneven. Samedi 14 décembre, un chèque de 1 000 € a ainsi été remis au Téléthon, organisé cette année au Folgoët, ainsi qu'un autre de 1 000 € à l'association des Roses Finistériennes, qui lutte contre le cancer du sein et d'autres formes de cancer. « Ces dons sont rendus possibles grâce à l'engagement de la centaine de bénévoles qui travaillent tout au long de l'année, ainsi qu'à nos nombreux donateurs, que nous tenons à remercier », a déclaré Guillaume Abiven, président de Légend'R.

Il a également annoncé que la recyclerie fermerait ses portes pendant les vacances de Noël, du 21 décembre au 11 janvier.

Deux chèques de 1 000 € ont été remis au Téléthon et aux Roses Finistériennes.

LE DRENNEC

Après quatre ans, les rues de Kerfeunteun et Kervaziou livrées

Après quatre années de travaux, les rues de Kerfeuteun et Kervaziou viennent d'être complètement réouvertes à la circulation avec un aménagement modifié. Jeudi 12 décembre, la réception des travaux a mis un terme à ce chantier d'envergure. La vitesse est passée de 50 km/h à 30 km/h dans les rues de Kerfeunteun, Kervaziou, Kervaziou-Huella et Résidence Kermikeal. Les trottoirs ont été élargis ; des aménagements ont été créés pour la sécurité des piétons et des cyclistes et des dispositifs de zones de circulation apaisée ont été mis en place.

La première année, la Communauté de communes Pays des Abers (CCPA) a œuvré sur la réfection des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Les deux années suivantes ont été consacrées à l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone, internet) ainsi qu'à la réfection de l'éclairage publique sous la responsabilité du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (Sdef). Et enfin, la dernière phase de ce projet a été réalisée ces derniers mois avec les aménagements de la voirie par l'entreprise Eurovia.

La réception des travaux a eu lieu en présence de Jo Prigent, conseiller municipal délégué, Jean-Pierre Durant, conducteur des travaux à Eurovia, Jean-Christophe Férelloc, adjoint, et Monique Loaëc, maire.

Le drapeau des anciens combattants est sorti vingt fois cette année

De gauche à droite : Daniel Roudaut, Monique Loaëc, Hugues Tréguer, François Sevin, Alexis Bonenfant et Patrice Boucher.

L'assemblée générale de la section UNC du Drennec - Kersaint-Plabennec s'est tenue, samedi 14 décembre, aux Châtaigniers, présidée par François Sevin, en présence de Monique Loaëc, maire du Drennec, et Patrice Boucher, maire de Kersaint-Plabennec. Hugues Tréguer, secrétaire, a rappelé les manifestations de l'année pour la section qui compte quarante adhérents : réunions du conseil d'administration, vingt sorties du drapeau de l'association pour commémorations patriotiques et pour décès, représentations à l'extérieur... La situation financière de la section, présentée par le trésorier Alexis Bonenfant, présente un résultat positif grâce aux subventions des communes (recettes : 2775,25 € ; dépenses : 2423,23 €, boni : 354,02 €). Le renouvellement du tiers sortant a enregistré la réélection de Jean-Luc Rannou et Thierry Petton.

Deux changements

À noter deux changements au sein de la section et du secteur 5 : Régis Le Gall succède à Alexis Bonenfant au poste de trésorier et Daniel Roudaut, de l'UNC de Plabennec, devient le nouveau délégué du secteur 5, à la suite de François Sevin, élu pour sa part, président départemental.